

BVRB Bank

La solution efficace pour les entrées de paiement au Credit Suisse



Information pour les entreprises suisses disposant d'un volume mensuel d'entrées de paiement moyen

Vos besoins

BVRB Bank s'adresse tout particulièrement aux entreprises disposant de volumes mensuels d'entrées de paiements petits à moyens (entre 100 et 1000 entrées) et effectuant leur facturation au moyen de bulletins de versement orange (BVRB), mais qui ne souhaitent pas imprimer elles-mêmes les justificatifs.

Vous souhaitez joindre à vos factures un justificatif peu coûteux et toujours garder une vue d'ensemble de tous les paiements reçus et en suspens. En tant que client entreprise, vous utilisez une comptabilité débiteurs à interface électronique et souhaitez y intégrer directement les données d'entrées de paiement fournies par voie électronique. Vous souhaitez également bénéficier des tarifs avantageux du bulletin de versement orange.

Notre solution

Le formulaire BVRB Bank s'inspire du bulletin de versement orange avec numéro de référence, couramment utilisé par les banques et par la Poste pour les ordres de paiement en Suisse. En tant que bénéficiaire, vous pouvez **commander auprès du Credit Suisse** le nombre souhaité de formulaires BVRB ainsi que la numérotation voulue et les utiliser pour la facturation. En utilisant ce produit, vous bénéficiez de tarifs avantageux grâce à la rationalisation du traitement des formulaires. Les entrées de paiement peuvent être aisément consultées sur un relevé papier, sous forme de document électronique ou de fichier de bonification sur Online Banking/Direct Link/Direct Exchange. Ces rentrées peuvent

également être présentées comme bonifications individuelles, puis détaillées sur le relevé de postes ou de compte.

Avec BVRB Bank, bénéficiez d'une facturation simplifiée vous permettant d'intégrer manuellement ou automatiquement vos entrées de paiement à votre comptabilité débiteurs.

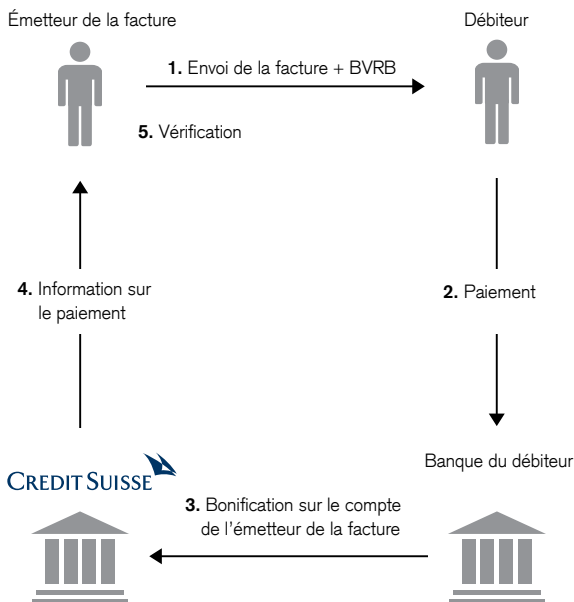
Vos avantages

- La banque vous fournit des bulletins de versement BVRB imprimés au format A5.
- Vous choisissez une plage de numéros de référence que vous définissez vous-même (max. 20 chiffres; p. ex. pour le numéro de la facture et/ou le numéro du client).
- Les bulletins de versement peuvent être dotés d'une numérotation fixe (p. ex. pour les numéros d'objets dans le domaine de l'immobilier).
- Réduction des frais ultérieurs de versement en espèces par rapport au bulletin de versement rouge (jusqu'à 40%).
- Vous recevez rapidement le crédit global des entrées sur votre compte et pouvez disposer rapidement de vos liquidités (le crédit individuel des entrées est également disponible sur demande).
- Si nécessaire, vous pouvez consulter les entrées de paiement BVRB par voie électronique via Online Banking.
- Vous pouvez facilement consulter en ligne les données antérieures de l'année en cours et de l'année précédente.
- La surveillance des suspens est simplifiée par rapport au bulletin de versement rouge.
- Nous pouvons, si vous le souhaitez, vous fournir des listes couvrant différentes périodes, sur papier ou sous forme électronique (service payant).
- Le Credit Suisse imprime les bulletins de versement orange pour vous en s'assurant qu'ils respectent les directives en vigueur dans toute la Suisse.

Conditions requises et conditions-cadres

Lors d'une rentrée de paiement effectué par BVRB Easy, seul le numéro de référence est indiqué, mais pas le nom ou l'adresse du débiteur. Assurez-vous donc que vous êtes en mesure d'identifier le débiteur correspondant à l'aide du numéro de facture.

Processus



1. L'émetteur de factures envoie la facture ainsi qu'un bulletin de versement orange.
2. Le débiteur effectue le paiement.
3. Les paiements BVRB destinés à l'émetteur de factures sont pris en charge par le Credit Suisse.
4. L'émetteur de factures reçoit les détails de paiement par notification papier ou transfert de fichiers (généralement en fin de journée/pendant la journée sur demande).
5. Vérification de la correspondance entre les suspens et les factures par l'émetteur de factures grâce au numéro de référence.

Justificatif de facturation BVRB Bank (A5)

NR. / NO 1002

Empfangsschein Récépissé Ricevuta

CREDIT SUISSE (Suisse) SA
8070 ZUERICH-PARADEPLA
Muster-Beispiel
3001 Bern

99000100000100000000010020

01-2654-0

CHF

57914P50179 00000007 0000300022 5B2 00000000 8

Einzahlung Giro Versement Virement Versamento Girata

CREDIT SUISSE (Suisse) SA
8070 ZUERICH-PARADEPLA
Muster-Beispiel
3001 Bern

01-2654-0

CHF

609

042>99000100000000000000010020: 0100265403

- 1 Affichage de la numérotation fixe ou continue dans le cadre du domaine de numéro de référence exigé.
- 2 Le numéro d'adhérent postal de votre banque est indiqué ici (p. ex. 01-2654-0).
- 3 Dans le cadre du numéro de référence à 27 chiffres, choisissez un domaine de numéro de référence que vous avez défini (au max. 20 chiffres, p. ex. pour l'identification de la période comptable et/ou du client).

La numérotation fixe ou continue dans le cadre du domaine de numéro de référence est assurée par la banque et se termine à droite par le chiffre de contrôle.

Commande de formulaires

- Nous réservons un numéro de participant pour vous, votre société ou votre association, afin que vous puissiez utiliser BVRB Bank.
- Vous commandez auprès du Credit Suisse le nombre souhaité de formulaires BVRB Bank avec la numérotation que vous avez définie.
- Indications facultatives: montant fixe et/ou indications relatives au débiteur (p. ex. pour le bailleur, service payant selon coûts effectifs).

Produits alternatifs

Le formulaire **BVRB Expert** s'adresse aux entreprises qui disposent de leur propre infrastructure informatique et qui souhaitent créer et imprimer elles-mêmes les bulletins de versement orange dont elles ont besoin.

Le formulaire **BVRB Easy** s'adresse aux PME, associations et clients privés sans infrastructure informatique qui souhaitent bénéficier des frais postaux de versement en espèces plus faibles que les bulletins de versement rouge (jusqu'à 40%). Le Credit Suisse génère les bulletins de versement.

Les **bulletins de versement rouge** conviennent aux sociétés désirant voir figurer explicitement le nom du débiteur et/ou un motif de paiement individuel sur leurs avis. Le bulletin de versement rouge engendre des frais plus élevés que le BVRB.

Le **système de recouvrement direct (LSV+)** convient aux moyennes et aux grandes entreprises recevant régulièrement des paiements de leurs débiteurs et souhaitant prélever les montants en question directement sur leur compte bancaire.

La **facture électronique** convient aux entreprises qui désirent générer les ordres de paiement sans papier. Pour ce faire, vous devez disposer d'une infrastructure informatique et d'une interface d'accès au fournisseur de services SIX Payment Services SA.

Vos interlocuteurs

Pour toute question relative aux produits de banque en ligne et aux solutions de trafic des paiements de Credit Suisse (Suisse) SA, veuillez contacter les spécialistes de l'Electronic Banking Desk:

En Suisse gratuitement au 0800 88 11 88*

Depuis l'étranger au +41 800 88 11 88*

Du lundi au vendredi, de 7h30 à 17h30

E-mail: eb.support@credit-suisse.com

* Nous attirons votre attention sur le fait que les communications téléphoniques peuvent être enregistrées. Lorsque vous appelez, nous considérons que vous acceptez tacitement cette pratique commerciale.

CREDIT SUISSE (Suisse) SA

Case postale 100

CH-8070 Zurich

[credit-suisse.com/cashmanagement](https://www.credit-suisse.com/cashmanagement)

Les informations fournies constituent un support marketing. Elles ne doivent pas être interprétées comme un conseil financier ou autre fondé sur la situation personnelle du destinataire ni comme le résultat d'une analyse indépendante et objective. Les informations fournies dans le présent document ne sont pas juridiquement contraignantes et ne constituent ni une offre ni une incitation visant à la conclusion de quelque transaction financière que ce soit. Les informations fournies dans le présent document ont été élaborées par Credit Suisse Group AG et/ou ses filiales (ci-après CS) avec le plus grand soin et en toute bonne foi. Les informations et les opinions exprimées dans le présent document reflètent celles du Credit Suisse au moment de la rédaction et sont sujettes à modification à tout moment sans préavis. Elles proviennent de sources considérées comme fiables. Le CS ne fournit aucune garantie quant au contenu et à l'exhaustivité de ces informations et décline toute responsabilité pour les pertes qui pourraient résulter de l'utilisation de ces informations. Sauf mention contraire, les chiffres n'ont pas été vérifiés. Les informations fournies dans le présent document sont réservées au seul usage de son destinataire. Il est interdit d'envoyer, d'introduire ou de distribuer ces informations ou une copie de celles-ci aux Etats-Unis ou de les remettre à une personne US (au sens de la Regulation S de l'US Securities Act de 1933, dans sa version amendée). La reproduction intégrale ou partielle du présent document sans l'accord écrit du CS est interdite. Copyright © 2017 Credit Suisse Group AG et/ou ses filiales. Tous droits réservés